

Délégation officielle
Epreuve : Championnat du Monde 49er, 49er Fx et Nacra du 29 novembre au 8 décembre 2019
Auckland (Nouvelle Zélande)

La délégation officielle de la FFVoile est composée des sportives et sportifs suivants :

Encadrés par Emmanuel DYEN en Série 49er :

FREI	MATHIEU	0458781X	SRC (CALEDONIE)
DELPECH	NOE	0452722L	YCPR MARSEILLE (SUD)
RUAL	LUCAS	1181752 S	APCC VOILE SPORTIVE (PAYS DE LA LOIRE)
AMOROS	EMILE	1150266U	C N PORNIC (PAYS DE LA LOIRE)
FISCHER GUILLOU	KEVIN	1092240A	C N B P P (PAYS DE LA LOIRE)
JAUVIN	YANN	1143556E	C N B P P (PAYS DE LA LOIRE)

Encadrés par Françoise LE COURTOIS en Série 49er :

FISCHER GUILLOU	ERWAN	1121916N	C N B P P (PAYS DE LA LOIRE)
PEQUIN	CLEMENT	1084958Q	S R ROCHELAISES (NOUVELLE AQUITAINE)
NAEL	GWENDAL	1210186L	C N B P P (PAYS DE LA LOIRE)
GUEVEL	GAUTIER	1225623R	C V A N NANTES (PAYS DE LA LOIRE)
REVEL	THEO	1241757X	C N B P P (PAYS DE LA LOIRE)
DEPERY	TIMOTHEE	1275854Q	C N B P P (PAYS DE LA LOIRE)

Encadrées par Benjamin BONNAUD en Série 49er fx :

SEBESI	LILI	1100555M	S. N. MARSEILLE (SUD)
DUBOIS	ALBANE	1238292N	GGVLS (HAUTS DE France)
BOSSARD	JULIE	0529501P	CMV ST BRIEUC (BRETAGNE)
COMPAN	AUDE	1089507D	CV MARSEILLAN (OCCITANIE)
LOVADINA	MATHILDE	1312634C	C.V.S.Q. (ILE DE France)
PERNET	LEA	1216787M	YC GRENOBLE C (AUVERGNE RHONE-ALPES)

Encadrés par Franck CITEAU en Série NACRA 17 :

BESSON	BILLY	1054948E	YCGM (OCCITANIE)
RIOU	MARIE	0108418L	VP 29 (BRETAGNE)
DELAPIERRE	QUENTIN	1015816S	E V CATASCHOOL (BRETAGNE)
AUDINET	MANON	1160121K	ST GEORGES VOILES (NOUVELLE AQUITAINE)

Encadrés par Loic BILLON en Série NACRA 17 :

SOLER	MARIE	1114580W	LA PELLE-MARSEILLE (SUD)
PUIMATTO	HUGUES	1065905T	LA PELLE-MARSEILLE (SUD)

Le Directeur Technique National reste compétent pour désigner les remplaçantes et les remplaçants éventuels aux sportives et aux sportifs sélectionnés dans l'hypothèse d'une incapacité de participation.

Les sportives et les sportifs devront être à jour de leur Surveillance Médicale Règlementaire et se conformer impérativement aux obligations sanitaires définies par la Commission Médicale de la FFVoile



Fait à Paris, le 5 novembre 2019
Le Directeur Technique National
Jacques CATHELINÉAU

Avant tout déplacement à l'étranger, il est rappelé la nécessité de :

- consulter le site «conseils aux voyageurs» du ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) qui précise la situation par pays ; site du MEAE : <https://www.diplomatie.gouv.fr>;
- s'inscrire sur Ariane (<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildarlane/dyn/public/login.html>);
- pour l'encadrement, se munir du dépliant de sécurité des ministères sociaux pour les agents (CTS, contrats de préparation olympique,...) se déplaçant à l'étranger.